

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 14 SEPTEMBRE 2023 à 19h00

Nombre membres

En exercice : 15

Présents : 12

Votants : 12

Présents : Didier CORVEY-BIRON, Annie BERECHÉ, Jean-Noël MANDIER, Christian ALBERTIN, Benjamin CHABERT, Valérie DROUVIN, Mickaël GRAS, René BAYLE, Nathalie DECTOT, David GRAND, Guillaume CROIZAT, Régis LACROIX

Absents : Marie-Sophie BARBIER, Laure ALBERTIN, Vincent CAILLAT

Sous la présidence de M. Didier CORVEY-BIRON, Maire

Secrétaire de séance : Régis LACROIX

Approbation du précédent procès-verbal

1. Délibération pour demande de subvention au Département pour l'achat de matériel dans le cadre du territoire numérique

Pour l'achat du matériel numérique de l'école (tablettes, liseuse bookinou, logiciels, etc), le département subventionne, suivant la convention d'Appel à Manifestation d'Intérêt – Territoire Numérique Educatif, à hauteur de 6 169.55 € TTC notre investissement. Délibération est prise à l'unanimité.

2. Délibération pour ouverture d'un poste d'ATSEM et mise au stage

Suite au départ de Véronique DUC, un poste d'adjoint territorial d'animation à temps non complet avait été supprimé. Aujourd'hui, afin de pérenniser nos agents en poste, il est décidé d'ouvrir un nouveau poste d'adjoint territorial d'animation. Délibération est prise à l'unanimité de procéder à l'ouverture de poste et il est décidé, fonction de son ancienneté, de mettre en stage pour une durée d'un an Karène GENIN en vue de sa titularisation.

3. Délibération pour mise à jour du tableau des cadres d'emploi

Suite à la création de poste, délibération est prise de mettre à jour le tableau des cadres d'emploi pour la commune de Beaulieu.

4. Délibération portant désignation du référent déontologue élus et adhésion à la mission d'assistance et de conseil proposée par le CDG38 aux employeurs affiliés

Le centre de Gestion propose une convention permettant aux communes qui le souhaitent d'être mis en contact avec M. Elise UNTERMAIER-KERLEO, référent déontologue. Cette convention est gratuite et permet à chaque élu qui le souhaite de la contacter à titre personnel pour toute question déontologique au sein du Conseil. Délibération est prise de s'affilier à la proposition du CDG38. Le lien de contact sera transmis dans la foulée à tous les élus.

5. Délibération tarifs 2023 – 2024 pour les services périscolaires

Il convient d'actualiser les tarifs chaque année par délibération. Il est décidé de maintenir les tarifs actuels, et ce malgré l'augmentation du prix des repas de cantine.

Ainsi, la garderie est au tarif de 1.55 € de l'heure, avec une surfacturation de 5 euros de pénalité en cas de dépassement horaire et la cantine est au tarif de 4.80 €.

6. Point sur les travaux

Les travaux de l'église doivent commencer mi-octobre.

Les travaux de voirie à effectuer nous coûteraient 16 995 € pour la ligne droite de la Blache vers Vinay, le virage de la montée de la Blâche, le chemin de l'Eglise jusqu'au cimetière, la route des Seiglières et le chemin de Trellins (Descente dite de « Martinet »). Nous ne pourrions pas être subventionnés sur ces travaux mais il est décidé de les faire exécuter.

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le devis du lampadaire au-dessus du passage piéton nous coûterait 1 000 €. Il s'agit d'un élément de sécurité indispensable. Le devis est validé.

L'épaveuse est passée de partout. Aucun retour noté par les conseillers.

Le chemin du Port a été très abîmé par les orages et est devenu difficilement praticable. Le Maire se rendra sur place afin de constater et pouvoir échanger sur les éventuels travaux à effectuer.

Enfin à l'école, des leds ont été mis dans les classes afin de remplacer l'existant.

7. Urbanisme

- DP LES NOIX DES GRANGES :** Agrandissement d'un hangar en bois existant - Délivré
Parcelles C 1080 – Chemin des Granges
- DP KUTEK Marie-Hélène :** Pose de panneaux photovoltaïques – Délivré
Parcelles A 0655 – Chemin de la Forêt
- DP VEGREVILLE Bertrand :** Construction d'un abri de jardin
Parcelles C 0058 – Chemin de l'Eglise

8. Divers

- Nous avons adhéré à l'application PANNEAU POCKET : une fois l'application GRATUITE installée sur votre smartphone, vous recevrez des notifications à chaque publication et serez ainsi alerté en temps réel (très utile en cas d'alerte, ou simplement pour être tenu informé de l'actualité du village).
- Nous changeons de société de nettoyage pour les locaux communaux car les tarifs qu'ils souhaitaient appliquer étaient exorbitants. La nouvelle société de nettoyage gardera la personne qui fait le nettoyage actuellement et qui donne entière satisfaction.
- Nous avons reçu 2 devis pour le garde-corps de l'école. D'autres devis vont être demandés.
- Le conseil communautaire aura lieu à Beaulieu le 5 Octobre.
- Un devis a aussi été fait pour investir dans du matériel de vidéoprojection (vidéoprojecteur + écran électrique)
- Beaulieu de France : tout s'est bien passé à Beaulieu-Lès-Loches. Cela a permis d'affiner ce qui sera programmé à Beaulieu en Isère l'année prochaine.
- Conseil PADD le 6 ou le 8 novembre (lundi ou mercredi) à voir pour jumeler avec Têche

Séance levée à 20h40

M. Didier CORVEY-BIRON,
Maire et Président de Séance

Régis LACROIX,
Conseiller et Secrétaire de séance